

voir de s'affilier hors de Rome toutes les confréries du même titre et du même but, et de leur communiquer ses nombreuses indulgences.

En 1827, le siège en fut transféré à l'église de *S. Maria della Pace*; et depuis lors, comme avant cette date, elle ne cessa de se propager avec une rapidité étonnante : en 1881, elle s'était déjà agrégé neuf mille sept cent soixante-huit confréries.

III.—L'ARCHICONFRÉRIE ROMAINE A MONTRÉAL

Le 14 mars 1879, l'église du Sacré-Cœur de JÉSUS (le *Gesù*), à Montréal, devenait par un bref de Sa Sainteté LÉON XIII, le siège de l'Archiconfrérie Romaine pour le Canada. La confrérie du Sacré-Cœur de JÉSUS, érigée récemment par un Décret de Sa Grandeur Mgr Édouard Chs. FABRE, puis affiliée régulièrement à l'Archiconfrérie de Rome, était élevée, comme telle, par LÉON XIII à la dignité d'Archiconfrérie, avec tous les privilèges de l'Archiconfrérie romaine et avec le pouvoir de s'affilier toutes les confréries de même titre et de même but dans toute l'étendue du Canada, et de leur communiquer ses propres indulgences, comme on peut le voir dans le bref de Sa Sainteté que nous donnons intégralement ci-après.

LEO PP. XIII.

AD PERPETUAM REI MEMORIAM. Denuntiatur est nobis a venerabili Fratre Eduardo Episcopo Marianopolitano, Sodalitatem a Sacratissimo Corde Iesu, in Æde cognomine, ad sacerdotes Regulares Societatis Iesu Marianopoli pertinente, salutare pietatis fructus dedisse, lectiores et uberiores in dies polliceri, ideo ab eodem Venerabili Fratre enixe Nobis commendantur preces dilecti filii Cazeau Presbyteri memoratæ Societatis Iesu, ejusdemque Ecclesiæ Moderatoris, quibus petitur ut præfata Sodalitas Archisodalitatis nomine ac privilegiis Apostolica Auctoritate honestetur. Nos libenti animo hisce votis obsecundantes, atque omnes et singulos, quibus Nostræ hæc Litteræ favent, peculiari beneficentia prosequi volentes, et a quibusvis excommunicationis et interdicti, aliisque ecclesiasticis Sententiis, censuris ac pœnis, quovis modo vel quavis de causa latis, si quas forte incur-